DECLARATION LIMINAIRE

CHSCT DU 15 OCTOBRE 2015

Monsieur le Président,

Ce CHS-CT s'ouvre dans un contexte véritablement désastreux pour l'ensemble du monde du travail, et particulièrement pour les fonctionnaires. Le vote de la loi Macron a déjà instauré des reculs majeurs des droits des salariés. Le Gouvernement entend aller plus loin en annonçant une loi Macron 2 qui taillerait en pièce le Code du Travail. On nous annonce également la remise en cause des 35 heures, sans augmentation concomitante des salaires.

Le projet de la Ministre de la Fonction Publique, dit « PPCR » entend instaurer des corps inter-ministériels et en finir avec la Fonction Publique de carrière, détruire les garanties de gestion et d'affectation des personnels, mettre en place la mobilité forcée, livrer les agents à l'arbitraire, au favoritisme, à la concurrence individuelle, et vider de sa substance le paritarisme....

Confirmant son désintérêt pour la démocratie sociale, le Premier Ministre vient d'annoncer que malgré l'impossibilité de parvenir à un accord majoritaire avec les Organisations Syndicales, le Gouvernement appliquera le protocole PPCR de manière unilatérale. Il n'hésite donc pas à changer les règles du jeu et décide, une nouvelle fois, de passer en force.

Peut-on encore parler de dialogue social ????

Un travail de fond s'opère sur la banalisation des plans sociaux et sur les corps intermédiaires, particulièrement dans le viseur : les syndicats. Six de nos camarades, salariés d'Air France, ont été interpellés le lundi 12 octobre à l'aurore et déférés mardi 13 octobre. Ils font et feront la une des journaux tels de véritables ennemis publics. Ils voudront les sacrifier sous l'injonction du Premier Ministre, faisant de la répression militante et syndicale son nouveau cheval de bataille.

« Le Patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses !!!! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un Conseil d'Administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continuent la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés (…) à l'universelle vindicte patronale (…).

Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes se dérobe, s'évanouit dans une sorte d'obscurité. »... ainsi écrivait Jean Jaurès en 1906... Toujours d'actualité.....

En juin dernier, 49,5 % des agents ont répondu à la deuxième enquête du baromètre social de la DGFiP.

Il en résulte que les conditions de travail se dégradent pendant que la souffrance augmente.

Quelques exemples :

- 66 % des agents estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens ;
- 51 % des agents n'ont pas le temps d'accomplir correctement leur travail ;
- 55 % des agents sont pessimistes quant à leur avenir au sein de la DGFIP ;
- 52 % des agents pensent que les Organisations Syndicales les informent mieux que l'Administration.

Bruno Parent veut nous faire croire qu'il va tirer les meilleurs enseignements de cette enquête en cherchant à répondre aux principales attentes des agents, alors que plus de 2 000 suppressions d'emploi sont encore annoncées en 2016.

Le 8 octobre, la CGT appelait à une journée interprofessionnelle d'action unitaire. Alors qu'à la DGFIP, le taux de gréviste est de 13,11 %, la DDFIP de l'Yonne enregistre un score de 26,48 % soit plus du double et se place ainsi dans le top 5 des départements les plus en grève.

Aurait-on un problème de dialogue social ?

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne
Nathalie ARNASSAND – Yannick BORODACZ – Yannick BAUMONT – Caroline GERMAIN